



Lettre circulaire aux
Fédérations luxembourgeoises du Sport

Concerne : Nouvelle mise en production SPMED

Mesdames, Messieurs

Le 10 avril 2017, une nouvelle mise en production du système SPMED du Service Médico-Sportif du Ministère des Sports a été réalisée.

Motif

Cette mise en production est devenue indispensable pour nettoyer la banque de données du SPMED de données erronées concernant les sportifs (ex. mauvais orthographe des noms et prénoms, fausse date de naissance, adresses non-actualisées) et pour éviter la création de doublons de dossiers pour un même sportif.

Dès à présent, les dossiers des sportifs sont gérés moyennant **le numéro d'identifiant national(NIN)**, anc. matricule. **Le NIN est dès lors indispensable pour ouvrir ou créer un dossier dans SPMED.**

Chaque personne, habitant et/ou travaillant au Luxembourg, est enregistrée au **Répertoire national des personnes physiques (RNPP)** et a donc un NIN.

Comment prendre un rendez-vous au Médico ?

Sportifs avec NIN

Le sportif, les parents des enfants pratiquant un sport **ou** le club du sportif peuvent fixer un rendez-vous au Médico moyennant

- le numéro d'identifiant national (NIN), le nom, le prénom et de préférence un numéro de téléphone valide du sportif

ou

- la date de naissance correcte du sportif, le nom, le prénom et de préférence un numéro de téléphone valide du sportif

PS Les personnes, qui ne connaissent pas leur NIN, doivent se renseigner

- auprès de leur commune
- ou
- par lettre datée et signée au Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) RNPP (Registre national des personnes physiques du Grand-Duché) BP 1111 L-2144 Luxembourg ou
- par mail motivé (expliquer pourquoi ils ont besoin d'un certificat avec leur NIN) au registre.national@ctie.etat.lu

Sportifs sans NIN

(sportif vivant et travaillant à l'étranger)

Le sportif adresse une demande de création d'un numéro d'identifiant national au Service Médico-Sportif, de préférence par mail à l'adresse registre.medico@sp.etat.lu ou par courrier B.P. 180 L-2011 Luxembourg.

Documents à fournir :

- copie recto-verso de la carte d'identité ou copie du passport du sportif

et

- certificat de résidence avec adresse valide du sportif.

Le Service Médico-Sportif s'efforce de communiquer au sportif son numéro d'identifiant national dans les meilleurs délais. Avec le NIN, la prise de rendez-vous et l'ouverture d'un dossier dans SPMED est alors possible.

Espérant pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations sportives

Dr. Mariette Hames

Médecin Chef de service du Médico-Sportif

